



NOUVELLE REVUE

THÉOLOGIQUE

93 N° 3 1971

La fonction spéciale du prêtre conseiller

Georges CRUCHON (s.j.)

p. 266 - 289

<https://www.nrt.be/es/articulos/la-fonction-speciale-du-petre-conseiller-1305>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

La fonction spéciale du prêtre conseiller *

Le besoin universel de Conseillers

Depuis toujours, dans les difficultés de la vie, les hommes ont eu recours à des individus qu'ils réputaient plus « sages » ou plus « compétents ». Ils leur ont demandé des « conseils ».

Dans les problèmes d'affaires (contentieux administratif ou commercial), dans les procès devant les tribunaux, les deux parties adverses, le demandeur comme l'accusé, connaissant leur propre incompétence en matière de Droit administratif ou pénal, s'adressent à des experts, qui puissent les conseiller et plaider leur cause. Certains avocats s'intitulent même « avocats-conseils », pour se distinguer de ceux qui sont avant tout « plaidants » et montrer ainsi qu'en dehors de tout procès ils pourront répondre aux individus qui se posent des questions relatives à leurs « droits » et « devoirs » en matière civile, administrative, politique.

Ceux qui normalement répugnent à consulter les médecins, les appelleront cependant s'ils sentent leur vie plus menacée. Ils leur demandent alors une « consultation ». Le médecin est alors censé savoir diagnostiquer le mal et indiquer ce qu'il y aurait lieu de faire. Là aussi certains médecins-praticiens sont spécialisés pour faire un premier diagnostic et, le cas échéant, ils adresseront le malade à des spécialistes, comme les ophtalmologistes, gynécologistes, cardiologues, urologues, etc. Les psychiatres, neuro-psychiatres, ou « psychothérapeutes », sont ainsi des spécialistes des maladies dites « mentales », par opposition aux maladies organiques, parce qu'on voit alors dans le mal un trouble de l'esprit, ou du système nerveux, mais qui est, le plus souvent, un trouble affectif. Troubles de l'esprit ou de l'humeur, ou des nerfs, ou même provenant des « bons » ou « mauvais » esprits, anges ou démons, interventions de Dieu lui-même, la chose n'est pas toujours claire. Et dès lors il n'est pas surprenant que dès l'Antiquité¹, l'on ait eu recours, en même temps parfois,

* Ces pages sont extraites d'un ouvrage à paraître incessamment aux éditions Salvator (Mulhouse) sous le titre : *Le Prêtre Conseiller et Psychologue*, 188 pp., 16 FF, et dont plusieurs traductions ont été demandées.

1. Par exemple les Psychothérapeutes du groupe des Asclépiades en Grèce. Ces prêtres « dirigeaient des maisons de cure, comme l'Asklépeion d'Epidaure, mêlant les prescriptions d'ordre médicinal à celles d'ordre psychologique et religieux. Le point culminant de la cure consistait en une manifestation du Dieu durant le sommeil du patient étendu dans le temple. On y pratiquait aussi l'interprétation des songes (voir DAREMBERG C. et SAGLIO, *Dict. des Antiquités*,

à des « rites de conjuration » exercés par des prêtres, et à des techniques de relaxation, d'interprétation des rêves, qui relevaient plutôt du médecin ou du psychologue. Spontanément, dans certains troubles affectifs, qui intéressent aussi leur vie morale et religieuse, aujourd'hui encore, beaucoup d'individus « consultent » le prêtre avant de s'adresser au médecin ou au psychiatre². Le prêtre devra donc savoir aussi « conseiller » celui qui le « consulte », ou même collaborer avec le médecin ou le psychologue, si la maladie relève des compétences de l'un et de l'autre, comme dans les scrupules, ou dans certains problèmes du mariage et de la sexualité.

Les éducateurs, de leur côté, qui ont pour charge de compléter la formation donnée aux jeunes par la famille, ne peuvent se contenter d'être des enseignants de sciences abstraites. Surtout au niveau universitaire, on leur demande une initiation aux « sciences humaines », de type scientifique plus que spéculatif, comme la sociologie et la psychologie de la conduite et des motivations, qui ont de profondes répercussions sur la vie morale et religieuse. De tout temps d'ailleurs les éducateurs ont été considérés, à tous les niveaux de l'enseignement, comme des formateurs de la conscience morale ; et c'est une des raisons qui ont rendu si âpres les luttes pour la liberté d'enseignement. Déjà les Philosophes anciens, comme Socrate pour Alcibiade, jouaient le rôle de « conseiller », de maîtres de vie morale. Epicure se croyait chargé de donner des directives de cette sorte. Epictète conseillait à ses disciples l'examen de conscience et la lutte contre les défauts. Sénèque, représentant du Stoïcisme à Rome, en fera autant³. De nos jours on a introduit dans les établissements d'enseignement des « éducateurs spécialisés » ou des « conseillers scolaires », formés aux sciences psychologiques. Dès lors le prêtre, dont le rôle est si important dans la formation de la conscience des jeunes, devrait également avoir une sérieuse connaissance de la psychologie moderne.

Mais le rôle de « conseiller psychologique » ne se limite pas au monde des adolescents, ou des anxieux relevant du médecin psy-

art. *Asklépeion*, p. 471 et KERENYI C., *Asklépios*, London, 1960, p. 35). Asklépiade, fondateur de cette école (124-40 av. J.-C.) était venu de Bithynie en Egypte, puis à Athènes (où il avait étudié la médecine), puis à Epidaure et à Rome, où ses disciples purent exercer avec l'autorisation de César (prêtres du dieu de la médecine Asklépios, d'Esculape à Rome, ayant pour emblèmes le serpent et caducée).

2. Aux USA par exemple, où abondent les psychologues, 18 % de la population consultent d'abord, en cas de difficultés, les Psychiatres et Psychologues, tandis que 42 % consultent d'abord les clergymen et 30 % le médecin généraliste. Cela indique l'importance qu'ils accordent aux aspects religieux et humains de leurs problèmes.

3. Voir *Dict. Spirit.*, art. *Direction*, col. 1002-1007 (Ed. des PLACES), avec Bibliographie.

chiatre. On forme aujourd'hui des Assistants et Assistantes sociales s'occupant des problèmes du mariage, du travail en usine, et plus récemment des vieillards⁴.

Pratiquement, aucun individu, si haut placé qu'il soit dans l'échelle sociale, ne peut se dispenser de recourir aux conseils d'autrui. Les Chefs d'États, même les plus enclins au pouvoir personnel, ont recours à des Conseils privés, à un Conseil d'État, à un Conseil économique, à un Conseil des Ministres. Il serait bien imprudent de leur part de ne se fier qu'à leur jugement, ne serait-ce que parce que les affaires politiques, sociales, économiques, sont devenues tellement complexes qu'ils ne peuvent prétendre avoir une réelle compétence en tous ces domaines. Mais, dans des cercles plus restreints, les Présidents de Sociétés, les Recteurs d'Académies, ont leurs Conseils d'Administration, leurs Conseils de Facultés.

Dans le domaine religieux lui-même, outre les Assistants, qui servent de Conseillers aux Supérieurs des Ordres religieux ou des Communautés locales, les Evêques ont leur Conseil épiscopal et sacerdotal. Les Congrégations ou Dicastères romains ont leurs « Consultants » et la papauté s'entoure de plus en plus de Conseillers de toute sorte. Tout le courant nouveau du dernier Concile œcuménique a insisté auprès du Pape pour qu'il « consulte » de plus en plus et réunisse périodiquement en « synodes » des représentants de l'Épiscopat, disséminés de par le monde entier, comme pour montrer qu'une décision « éclairée » n'est pas seulement le fruit d'une réflexion et d'une prière ou grâce d'état strictement personnelles, mais d'une prise de conscience commune des problèmes de l'Église, qui se termine par une décision de l'autorité compétente.

Il ne fait donc pas de doute qu'aujourd'hui les « autorités » ecclésiastiques chargées de diriger le peuple chrétien s'entourent de plus en plus de « conseillers » compétents dans les différents domaines de la vie chrétienne. Les chrétiens individuellement désirent aussi des prêtres-conseillers qui soient compétents. Ne serait-il pas dès lors dommage que les prêtres chargés de conseiller se contentent d'une formation empirique, ou se fient uniquement à leur intuition ou à la grâce de leur état, qui suppléerait automatiquement à leur ignorance ? L'insistance des évêques pour une formation pastorale plus poussée et spécialisée des prêtres va dans ce sens. Car ils ont pris conscience des avantages précieux que confèrent aux prêtres des études spécialisées dans les sciences humaines (psychologiques, so-

4. Voir, par exemple en France, les Centres de Consultation Conjugale (AFCCC), qui comptaient en 1970 plus de 80 points de Consultation, dont une trentaine à Paris et Région parisienne ; ou encore les plus récents Centres d'Animation des Services aux personnes âgées.

ciologiques, pédagogiques), complétant leur formation théologique⁵, pourvu qu'elles soient convenablement intégrées dans une vision chrétienne et ne détournent pas le prêtre de son rôle avant tout pastoral.

L'exigence actuelle de Conseillers, en Pastorale.

Déjà Pie XII, dans sa Constitution Apostolique *Sedes Sapientiae*, du 31 mai 1956, écrivait :

Nous devons ajouter qu'outre la sainteté et la science qui conviennent, il est absolument requis du prêtre qui veut remplir convenablement son ministère apostolique une préparation très soignée et parfaite en tout point. ... Si en effet chaque art ou technique... requiert une soigneuse préparation théorique et pratique, à plus forte raison doit-on l'exiger pour cet « art des arts », comme on l'a justement appelé. Aussi, outre les études philosophiques et théologiques... il est absolument nécessaire que l'on donne aux futurs pasteurs ce genre de formation en matière de sciences psychologiques et pédagogiques..., qui réponde à leur progrès actuel. Cette formation doit être accompagnée d'exercices pratiques gradués, qui la complètent et lui servent d'entraînement...

Le 2^e Concile du Vatican n'a fait que reprendre les directives ainsi données dans son Décret sur la Formation sacerdotale (*Optatum Totius*), aux numéros 19-22, en soulignant particulièrement la formation au dialogue pastoral, les exercices pratiques sous supervision qualifiée, en dépendance des moyens surnaturels, et en recommandant la création d'Instituts de Pastorale, que devraient fréquenter les jeunes prêtres.

Enfin, tout dernièrement, dans un document de la Congrégation des études sur la « Méthode fondamentale de formation sacerdotale », du 6 janvier 1970⁶, il est à nouveau recommandé (n° 94) de donner aux séminaristes et jeunes prêtres une formation « proprement pastorale » comportant, outre la catéchèse et l'administration des sacrements, « la direction spirituelle des personnes appartenant aux divers états de vie », « le dialogue avec les non-catholiques et les non-croyants ». Pour cela les élèves doivent « se rendre présents à la vie des fidèles dans un esprit pastoral. Et dans cette connaissance plus pleine des hommes et des choses, les sciences psychologiques, péda-

5. Même en Allemagne, où pourtant la *Seelsorge* (« Soins des âmes ») et la *Pastoraltheologie* ont été cultivées, l'insuffisance de la formation et de l'information proprement psychologique a été relevée (cfr Adelheid RENSCH, *Das seelsorgerliche Gespräch*, Göttingen, 1967, pp. 3 et 5). De même un peu partout en Europe y a-t-il une grande distance entre l'enseignement de la Théologie morale et celui qui tient davantage compte, en Amérique, des sciences humaines. Ou alors l'information psychologique est à peu près uniquement fondée sur la psychanalyse, ce qui est un peu trop restreint et ne va pas sans inconvénients.

6. *Ratio fundamentalis Institutionis Sacerdotalis*, Romae, Typis polyglottis Vaticanis, 1970.

gogiques et sociologiques ne leur seront pas de peu de profit, à condition qu'elles leur soient enseignées selon les méthodes et normes prévues par l'autorité ecclésiastique ». Puis, au n° 95, après avoir répété que les élèves doivent connaître toutes les formes d'apostolat moderne et d'action catholique, il est affirmé qu'ils doivent plus généralement

aller à la rencontre de *tous les hommes*, selon leurs différentes conditions de vie, et instaurer avec eux un dialogue fructueux. « Une particulière attention devra être donnée à préparer les élèves à de saines relations avec les femmes » et à « connaître leurs psychologie et caractère aux divers âges et dans les diverses conditions de leur vie, afin de pouvoir leur donner une aide spirituelle plus efficace et de pouvoir se comporter avec cette sobriété et prudence qui convient aux ministres du Christ ».

On le voit, c'est un vaste programme de formation pastorale qui est recommandé aux futurs prêtres : catéchèse, prédication, connaissance des mouvements d'action catholique, des problèmes concernant les états de vie des croyants et non-croyants des deux sexes, des problèmes d'administration paroissiale, etc. Il est clair que notre programme est beaucoup plus limité. Il porte sur un point spécial, celui du dialogue et de la rencontre individuelle du prêtre avec les chrétiens et non-chrétiens. C'est en vérité un point central, mais qui laisse de côté l'animation et le dialogue dans les groupes spécialisés ou paroissiaux. Comme de toute façon le dialogue avec les groupes débouche, ou devrait déboucher, sur un dialogue individuel plus approfondi, suscité par le précédent⁷, nous pensons qu'il vaut déjà la peine de s'arrêter à bien définir le type de dialogue, de rencontre et de direction, qui convient au prêtre. Ayant traité ailleurs des problèmes de Psychologie pastorale⁸, qui constituent un préalable à la rencontre et au dialogue individuel spécialisé, nous nous limiterons ici à montrer quelle pourrait être la manière ou art de conseiller

7. A côté de la Pastorale d'ensemble, au niveau ecclésial ou oecuménique, ou également de la pastorale diocésaine ou paroissiale, et encore de la pastorale de groupe (formé de chrétiens, de militants ou de non-chrétiens unis aux précédents), il y aura toujours place pour une pastorale individuelle, qui fut déjà pratiquée par le Christ dans ses rencontres et dialogues admirables avec Nicodème, la Samaritaine, Zachée, la femme adultère, et qu'il caractérisait en se présentant comme le Bon Pasteur, qui connaît ses brebis « par leur nom » (et donc personnellement) et que ses brebis connaissent. La pastorale de groupe, à cet égard, est de type plus sociologique mais la pastorale individuelle est de type plus psychologique, encore qu'elle ne néglige pas l'influence du milieu de vie, de l'éducation, du groupe.

8. Voir notre *Initiation à la psychologie dynamique*, Paris, Mame (Tome I, La Personne et son entourage ; Tome II, Conflits, angoisses et attitudes) et nos deux volumes de *Psychologie pédagogique*, Mulhouse, Salvator (Tome I, Les transformations de l'enfance ; Tome II, Les maturations de l'adolescence), ou encore notre *Psychologia Pastoralis*, Romae, Ed. Pontif. Univ. Gregoriana, 5^e éd., 1966.

propre au prêtre. Trop souvent en effet on a assimilé son rôle à celui du pur psychologue ou psychanalyste profane, qui ne veut pas sortir de sa technique, mais est conduit dès lors à ne plus jouer son rôle de prêtre, porteur d'une doctrine et investi d'une charge pastorale, et à rester en réalité prisonnier d'une neutralité bienveillante. Ou alors au contraire on voudrait le maintenir dans le plan de la direction purement spirituelle, qui fait abstraction de tout ce que les sciences psychologiques peuvent apporter à la compréhension des cas et des personnes singulières. Entre la direction spirituelle classique et la psychothérapie profane, il y a place pour un rôle de Prêtre-Conseiller, qui réunisse en lui-même ces deux manières d'être, que l'on attend en réalité de lui. Car le prêtre bien formé d'aujourd'hui ne peut plus être le classique Directeur de conscience de jadis, même si cette fonction sacerdotale reste tout à fait légitime.

Il ne sera donc pas inutile de distinguer cette manière de conseiller sacerdotale d'autres formes du passé et du présent, qui ont quelque ressemblance avec elle, puis de préciser plus positivement quelle est son originalité propre.

Le « Père » spirituel dans l'antiquité chrétienne

La notion de « paternité spirituelle », même si elle a aujourd'hui quelque chose de choquant pour nous par tout ce qu'elle convoie de dépendance filiale, réputée infantile et opposée à une saine maturité, a un fondement indubitable dans l'Écriture. S'il est souvent facile d'abuser du rôle de père, même sans le vouloir ou le savoir, il n'en est pas moins vrai que le père est indispensable à l'enfant pour lui servir de soutien et de guide, et même de modèle d'identification, du moins pour un temps, jusqu'à ce que l'enfant puisse et doive prendre son indépendance d'adulte. Et même si alors le Père n'exerce plus d'autorité sur son fils, le respect et la reconnaissance filiales resteront toujours des sentiments naturels et l'expression d'un commandement divin : Tu honoreras ton père et ta mère... Qui resterait un éternel contestataire à l'égard de ses parents ferait preuve précisément d'un infantilisme d'adolescent, non dépassé. Et il est symptomatique de voir les grands adolescents, après leur crise d'opposition, se rapprocher de leurs parents et mieux comprendre ce qu'ils leur doivent d'indispensable.

Il en est de même de la Paternité spirituelle, et l'on assiste aujourd'hui à une revalorisation du titre de Père, donné aux Evêques par leurs prêtres et aux Prêtres par les fidèles. Il est vrai que l'Évangile nous dit par la bouche même du Christ, que nous n'avons qu'un Père, qui est dans les cieux. Mais c'est pour marquer que Dieu est Celui « de qui descend toute Paternité au ciel et dans les Cieux »

(Ep 3, 15) et qu'elle doit donc s'exercer comme une délégation et non comme une prérogative, en dépendance même d'une soumission aux prescriptions divines. Or si la paternité est ainsi déléguée, elle devient par le fait même « réelle », et saint Paul, qu'on ne saurait accuser de paternalisme dominateur et accapareur, étant donné toutes les ruptures affectives auxquelles son apostolat itinérant l'astreignait, n'hésitait pas à dire aux Corinthiens qu'il les avait engendrés par l'évangile : « Auriez-vous en effet des milliers de pédagogues dans le Christ, vous n'avez pas plusieurs pères ; car c'est moi qui, par l'Évangile, vous ai engendrés dans le Christ » (1 Co 4, 15)⁹. Il le redit aux Galates (Ga 4, 19) empruntant l'image même de l'enfantement : « Mes petits enfants, que j'enfante à nouveau dans la douleur jusqu'à ce que le Christ soit formé en vous ».

Ces fortes expressions ne l'empêchent nullement de leur rappeler qu'ils ne sont pas « à lui », ou « à Apollo », mais au Christ, et que d'ailleurs il n'en a baptisé que très peu (1 Co 1, 12-16). Les modèles humains sont provisoires et transitoires ; on doit pouvoir et savoir s'en défaire, au point même qu'il est désirable assez souvent d'avoir à changer de « père spirituel », pour ne pas rester prisonnier de l'un d'entre eux, qui nous aurait plus profondément marqués. Les Maîtres des novices, qui reçoivent les premiers investissements affectifs de jeunes qui ont quitté leurs parents pour le Christ, ne devraient pas prendre dans le cœur des novices une place qui ne leur appartient pas et les détourner ainsi de l'amour du Christ. Mais cela n'empêche pas qu'ils aient pu nous former profondément, quand nous étions en train de chercher notre identité religieuse et qu'ils aient grandement favorisé nos premiers efforts.

Toutes ces conséquences du contre-transfert (investissement affectif rendu) ont été dénoncées à bon droit par les psychologues. Mais elles proviennent d'une mauvaise conception et exercice de la paternité. Les déviations en question sont analogues à celles qui se rencontrent chez un père de famille qui s'attache à un de ses enfants de façon trop sensible, parce qu'il n'a pas reçu l'affection qu'il aurait dû trouver auprès de sa femme, ou qui exerce un despotisme d'autant plus pesant et maladroit qu'il manque lui-même de sécurité et d'affection. Et c'est un peu de la même façon qu'un Maître des novices ou un Supérieur qui n'ont pas suffisamment investi d'abord en Dieu et dans le Christ leur affection humaine, seront toujours exposés à l'investir trop dans tel ou tel de leurs inférieurs et à les mal aimer.

Par contre, d'une manière toute simple et naturelle, le père de famille profondément uni à sa femme et prenant modèle sur la paternité divine, créera entre ses fils et lui un lien de paternité très

9. « Filioli mei », répète aussi souvent S. Jean dans sa 1^{re} épître.

intime, qui n'a rien d'opprimant. Les révoltes des jeunes viennent bien plus d'un mauvais exercice de la paternité que de la paternité elle-même. Et sur le plan social ou communautaire une relation humaine et personnelle, analogue à celle d'un père pour son fils devenu grand, sera toujours préférable à celle d'un supérieur qui joue au camarade ou à l'« expert en relations humaines », ou qui se transforme en administrateur-fonctionnaire, au visage anonyme. En perdant de vue la vraie notion de la paternité qu'il est appelé à exercer dans le renoncement et l'amour tout à la fois, le prêtre cesserait d'obtenir aussi facilement la confiance et la confiance, que les habiletés techniques ne sauraient tout à fait remplacer. Certes le psychologue peut aussi prétendre à ce genre de relation intime, mais, croyons-nous, de type différent.

C'était aussi sans doute d'une manière très simple que, dans la tradition ancienne de l'Orient chrétien, les Maîtres de vie spirituelle avaient reçu le nom de Père ou Abbas. Ils n'étaient pas seulement des Maîtres de doctrine, mais des formateurs en vie spirituelle, modelant leurs fils spirituels avant tout selon le Christ (et non sur leur propre modèle)¹⁰. Ce n'étaient pas toujours des prêtres, mais des « hommes de Dieu », qui savaient, sans le chercher, provoquer la confiance, consoler, supporter, réprimander, de façon d'autant plus efficace qu'elle était plus détachée sur le plan des passions humaines et motivée par un pur amour de Dieu¹¹.

Il était certes bien difficile d'« institutionnaliser » un tel lien, et l'Abbé des monastères, perdant de vue ce qui le rendait « père » de ses moines, tourna souvent à l'administrateur, au chef de maison, au seigneur et même au prince. On ne se maintient pas facilement sur les hauteurs de la vie spirituelle. Il faut reconnaître d'ailleurs qu'avec le temps et le progrès de la culture monacale, le « père » des moines ne pouvait plus être pour eux l'être unique qui leur communiquait à la fois l'exemple, la doctrine, la subsistance alimentaire. De même que vient un âge où le père n'est plus tout pour l'enfant, ni le seul modèle admiré, quand il a fréquenté l'école moyenne et commence à s'attacher à des adultes hors de la famille et à se former son jugement sur le monde et sur les hommes, il était nécessaire et il l'est sans cesse davantage devenu, pour le moine, de n'être plus autant tributaire du modèle que lui fournissait l'abbé. Ceci du reste ne supprimait pas le lien, de nature beaucoup plus spirituel et humain, qui n'est pas dû premièrement à la culture profane du supérieur.

10. Voir à ce sujet l'ouvrage du P. Irénée HAUSHERR, *Direction spirituelle en Orient autrefois*, Rome, 1955, ou *D. Spir.*, art. *Direction dans l'Orient chrétien*, col. 1008-1060.

11. Voir *D. Spir.*, *ibid.*, col. 1015-1020.

Mais une autre source de changement dans la conception de la paternité spirituelle est venue de l'exigence toujours plus manifeste dans l'Eglise d'un apostolat tourné vers la masse, et spécialement la masse incroyante. Une certaine conception de la « fuite du monde » requise pour l'approfondissement de la vie spirituelle, a trop facilement conduit prêtres et moines à vivre en milieu clos, autour d'un supérieur, qu'il s'agisse de maisons religieuses ou de séminaires. Et s'il reste vrai que la vie contemplative ou monacale continue d'être un idéal valable et un témoignage donné au monde, pour lequel ces individus et communautés prient et se sacrifient, il est aussi arrivé que, vivant hors du monde, ils n'étaient guère préparés à comprendre les chrétiens vivant dans le monde. Ils offraient aux fidèles des formes de piété, comme les vêpres et offices en latin, tels qu'on les pratiquait dans les monastères, moins adaptés à la vie séculière. *L'Imitation de Jésus-Christ* témoigne encore d'une spiritualité de fuite et de mépris du monde, à l'opposé de ce qui est devenu le principe de l'Action Catholique : la réflexion sur les problèmes du milieu à la lumière de l'Evangile et la transformation du milieu¹². Le 2^e Concile du Vatican insistera encore davantage en ce sens, conformément à la parole du Christ : « Je ne te demande pas de les retirer du monde, mais de les préserver du mal » (*Jn 17, 15*).

La déchristianisation de la masse est venue en partie de ce que les prêtres sont trop restés dans leurs fonctions ministérielles, liturgiques et sacramentelles sans être capables d'élaborer une spiritualité à l'usage des fidèles qui ne fit pas d'eux des religieux dans le monde, mais des ouvriers de la transformation du monde. Peut-être aujourd'hui, il est vrai, est-on tombé dans un autre excès, celui d'être trop immergé dans la transformation du monde, sans entretenir assez le levain de la vie intérieure. Les prêtres séculiers eux-mêmes et leur formation, puis leur vie spirituelle, étaient trop en dépendance du clergé régulier et de sa spiritualité.

Il y eut certes des efforts notables, comme ceux de saint François de Sales, pour élaborer une spiritualité plus adaptée à la vie séculière et conjugale. Mais au moment même où l'on fondait les ordres religieux de type plus apostolique, les Directeurs spirituels des laïcs tendirent à sanctifier une certaine élite davantage sur le plan personnel qu'en les aidant à christianiser leur milieu. On ne saurait nier du reste que, dans ce travail de direction du clergé et des élites laïques, un certain paternalisme ne se soit infiltré, à la faveur même

12. Partir de la problématique actuelle des milieux à évangéliser et non uniquement des principes généraux et abstraits, est devenu une exigence de l'apostolat moderne. Cela ne veut pas dire pour autant qu'on néglige les principes et les normes, comme pourrait le faire une Ethique de situation, mais qu'on cherchera à rejoindre ces principes normatifs en partant des faits et en portant sur eux un jugement plus élaboré et nuancé.

de l'exemption, d'une certaine insuffisance de formation intellectuelle et spirituelle d'un certain clergé paroissial et d'une trop grande mondanité des représentants du haut clergé.

Le classique « Directeur » spirituel

Dans cette formation des élites et des « âmes pieuses » on ne s'est pas seulement trop vite contenté de développer leur vie intérieure, en les invitant à fuir le monde au milieu duquel elles vivaient, quitte à soulager leur conscience par la pratique d'« œuvres charitables », empreintes elles-mêmes de paternalisme, mais on a imposé aux laïcs des formes de spiritualité encore trop empruntées au monde des religieux. Si l'on songe aux « tiers-ordres », aux « congrégations » et institutions diverses, en marge de la vie paroissiale et soustraits souvent aux prêtres chargés de paroisse, on comprend qu'à mesure que le clergé séculier est devenu plus instruit et conscient de sa propre responsabilité apostolique, des tensions entre les deux clergés devaient se manifester. Aujourd'hui heureusement la « pastorale d'ensemble » est retournée entre les mains des évêques. Mais longtemps la « direction » est restée une activité en marge de celle de la paroisse et non à son service direct. Et les Directeurs spirituels, inconsciemment ou non, ont trop cherché à marquer de leur propre spiritualité ou de celle de leur famille religieuse les chrétiens qui se confiaient à eux. Ils « conduisaient » les chrétiens dans les voies spirituelles qu'ils avaient pratiquées, ou même seulement étudiées spéculativement, distribuaient un enseignement tout fait, au lieu d'apprendre à ces chrétiens à « se conduire ». L'éducation du type « élève docile », passif entre les mains du maître, telle qu'elle était alors admise, ne pouvait que les renforcer dans cette attitude. Les méthodes d'enseignement dites « actives » et « centrées sur le client » ne s'étaient pas encore développées, ou même n'étaient pas apparues.

Il est vrai que pendant longtemps, la culture supérieure étant restée l'apanage d'une toute petite élite, et la théologie étant strictement réservée au seul clergé, les fidèles ne pouvaient et ne devaient que se « laisser instruire » par ceux qui avaient étudié (les clercs) et fait des études théologiques. Mais aujourd'hui la grande masse a dépassé le niveau des études primaires et d'une catéchèse apprise par cœur. Un grand nombre de laïcs étant formés à une culture, technique et universitaire, de haut niveau, demandent à comprendre leur religion et la théologie qu'on leur avait mise en formules à apprendre par cœur. Un décalage profondément ressenti s'est produit entre la culture profane de type critique qu'on leur enseigne et la culture religieuse, restée à un stade beaucoup plus primaire, que l'on devrait accepter au lieu de la repenser pour son compte et en termes de culture moderne.

C'est cet ensemble de circonstances dues à l'évolution rapide du monde moderne, à une conception toujours plus vive du respect de la personne individuelle, du droit à comprendre ce qu'on doit faire et pourquoi on doit le faire, comme il convient à un être responsable, qui ont amené un changement rapide dans le type de relations à instaurer valablement entre le Directeur et le « pénitent », plus exactement entre le fidèle et le prêtre, chargé de guider les hommes — comme il sera toujours nécessaire — dans les voies de la vie non seulement « spirituelle », mais totalement chrétienne.

Il n'y a pas encore si longtemps que les sciences psychologiques elles-mêmes offraient des classifications de types caractériels¹³, auxquelles des Manuels de direction spirituelle avaient ajouté des modes de direction appropriés¹⁴, non point certes totalement blâmables, mais qui dispensaient trop facilement de l'effort à faire pour comprendre l'individu lui-même et sa façon de voir ses problèmes, et indiquaient seulement la ligne à suivre et à faire suivre. On décrivait aussi les symptômes des principales névroses et psychoses¹⁵ et la manière de conduire les scrupuleux, les hystériques, les paranoïaques, choses utiles sans doute, mais restant inopérantes la plupart du temps, faute d'avoir rencontré, par-delà les symptômes, la personne elle-même qui devait changer. Or il est bien plus difficile de faire renoncer un névropathe à ses « défenses », que de demander à un individu sain de faire ce qu'on lui dit. On était toujours conduit par l'idée de « la solution » qui convient dans tel cas, comme font ces médecins qui donnent des produits pharmaceutiques sans se donner la peine d'étudier le cas particulier de leur malade, qui appliquent ou recommandent des onguents et des calmants sans pousser plus loin leur analyse.

On doit reconnaître cependant, pour être juste, qu'il y a toujours eu des prêtres capables de compréhension profonde, prêts à écouter, à aider, plus qu'à imposer leur solution, infiniment patients et bons, qui, par instinct, intuition et avec l'aide de Dieu, ont su guider les âmes. Les mots de « guide », de « conseiller », d'homme de « bon conseil », appliqués aux prêtres, de préférence à celui de « Directeur », ne sont pas nés aujourd'hui¹⁶. Ils n'avaient pas de solution

13. Par exemple celle de LE SENNE, complétée par BERGER et autres.

14. Déjà le P. GUILLORÉ (*Conduite des âmes*, 1615, livre II, traité 1) s'appuyait sur les « caractères ». Plus récemment on a eu les Manuels de Dom W. DEMAL (*Praktische Pastoralpsychologie* (1954) du P. SIMONEAUX (1956), du P. ROLDÁN (1960) et du P. ROSETTI (1960), traduits en diverses langues.

15. Par exemple le classique et encore utile *Traité de Psychiatrie pastorale* du Dr H. BLESS (1958), paru en 1935 et traduit du néerlandais en plusieurs langues.

16. Max THURIAN, de Taizé, dans son livre sur *La Confession* (2^e éd., p. 47), cite ainsi un texte du IV^e Concile de Latran, et donc d'une époque que l'on qualifierait aujourd'hui de peu respectueuse de l'homme, où il est dit (Canon 21) :

toute faite, mais aidaient à la trouver et encourageaient celui qui la cherchait, en suggérant quelques remarques non-directives. Et l'on doit aussi reconnaître que les Manuels plus récents de Direction spirituelle se rapprochaient de cet idéal.

Ainsi dans sa *Theologia Spiritualis*¹⁷, le P. de Guibert, parlant des qualités requises chez un Directeur, énumère la science, la prudence, l'expérience et la sainteté. Et par science il entend la science théologique (dogmatique, morale, spirituelle), la connaissance des livres et des écoles de spiritualité, enfin la connaissance de la psychologie et de la psychopathologie. On voit donc que pour lui les connaissances tirées de la théologie et des auteurs spirituels sont encore à compléter par des connaissances d'ordre psychologique et clinique.

Un peu plus loin toutefois apparaissent quelques différences. Le P. de Guibert dit en effet (nos 194-199) que le Directeur doit *connaître* l'âme soit par la manifestation filiale et spontanée qu'elle fait de sa conscience, soit par des interrogations qu'il fait lui-même, soit par des informations qu'il pourrait avoir indirectement (mais avec grande prudence) par des tiers ou par des tests ou par la graphologie (mais sans que cela déplaise au dirigé). Puis il doit lui donner un *enseignement*, non pas spéculatif, mais concret et pratique, fondé sur le dogme et l'expérience, « de façon à rendre l'âme capable de se diriger elle-même, au moins dans les circonstances faciles ». Il doit enfin exciter (fovere) la *bonne volonté*, car, est-il précisé, « le Directeur n'est pas seulement un conseiller qui résout des difficultés... mais un véritable éducateur et un maître (educator et magister) qui doit... aider la volonté à vouloir correctement et à exécuter ». C'est surtout ce troisième point qui fait difficulté pour les psychologues modernes, et surtout pour les Rogériens ou les psychologues de formation psychanalytique, bien que, plus récemment, comme nous verrons, certains disciples de Rogers parlent de soutien apporté à la volonté par le Conseiller, mais sans prétendre inciter la bonne volonté à faire ce qui lui aura été montré. Il est en effet démontré que cet « appel à la bonne volonté » risque de lasser et d'amener un jour une réaction en sens inverse, pour autant que *les conseils donnés devaient être suivis*, sans que l'affectivité fût assez bien disposée, et l'intelligence suffisamment éclairée. La volonté, sollicitée plus qu'aidée par une confiance manifestée à la personne pour qu'elle fasse elle-même son choix, ressentira souvent comme une hétéronomie, qui lui rappellera de fâcheux souvenirs éducatifs, l'invitation reçue à faire tel ou tel pas en avant.

« Le prêtre devra être prudent et sage, savoir verser le vin et l'huile sur les blessures, discerner les circonstances du péché, afin de pouvoir trouver les conseils à donner, les remèdes à appliquer et les moyens à employer pour guérir le malade » (Ed. Labbé, 1730, tome 13, p. 958).

17. J. DE GUIBERT, *Theol. spiritualis*, P.U.G., 1946³, n° 201.

On touche ici au problème de l'obéissance due au Directeur spirituel. Mais il faut bien comprendre que la direction de forme « préceptive », c'est-à-dire indiquant ce qu'il faut faire, peut conduire à une « exécution » purement passive et irréfléchie, dans la mesure même où le sujet n'a pas participé à la délibération et n'a pas présenté son point de vue. Lorsque, au contraire, un dialogue ouvert et confiant a lieu, et que chacun des interlocuteurs, non seulement expose son point de vue, mais le commente librement et cherche à entrer aussi dans le point de vue de l'autre, il se produit que les différents aspects d'une solution viennent à être mis en lumière, et cela est tout aussi utile pour le Directeur que pour le dirigé. La Direction en devient plus éclairée, et l'obéissance aussi. Le consultant ne se contente plus d'exécuter aveuglément, mais ayant mieux vu le pour et le contre, ainsi que les intentions du Supérieur, peut plus aisément passer à une obéissance intelligente et de consentement intérieur. La véritable et parfaite obéissance, digne de l'homme adulte, n'est pas celle de militaires qui ignorent les intentions de leur état-major et se contentent d'exécuter, mais celle qui engage activement toutes les ressources de l'homme, rendu collaborateur intelligent de celui qui le dirige et désireux de le seconder dans la mesure où lui-même s'est vu traité avec amour et compréhension.

C'est à ce genre d'obéissance que le Concile nous a invités aujourd'hui, et elle est sans aucun doute plus conforme au progrès de la culture et à la dignité humaine. Elle s'est établie peu à peu dans les relations entre mari et femme, où les décisions importantes sont prises après délibération commune, faite dans une atmosphère d'amour mutuel, où chacun expose librement son point de vue et cherche à apprécier celui de l'autre. C'est également ce qu'on cherche à promouvoir entre les parents et enfants, entre les Maîtres et les élèves, en tenant compte de l'âge et de la sagesse acquise (ou à acquérir)¹⁸.

Il faut d'ailleurs noter que dans les premiers temps de la vie spirituelle ou de la vie conjugale, les individus ont plus facilement recours aux conseils et sont plus disposés à les écouter, soit qu'ils manquent d'expérience, soit qu'ils soient plus souples et fervents. Mais il ne faudrait précisément pas en abuser. Car un peu plus tard, les mêmes individus ne tarderont peut-être pas à reconnaître qu'on n'a peut-être pas assez tenu compte de leurs propres aspirations¹⁹. Dès lors, en partie à cause de leur plus grande maturité,

18. Déjà en 1958 le Cardinal FELTEN, archevêque de Paris, disait : « une obéissance sans la libre et consciente collaboration de celui qui obéit est une caricature de l'obéissance chrétienne. Il y a une façon de s'enliser dans la soumission qui n'est que paresse personnelle ou tyrannie de l'habitude » (*Sem. Relig. de Paris*, janv. 1958).

19. Tel jeune religieux, retrouvant, plusieurs années après, celui qui avait été son Maître des novices, fut amené à lui exposer quel avait été pour lui le

en partie à cause d'un certain ressentiment, dû à la façon dont on a abusé de leur bonne volonté, ils sont amenés à remettre en question des décisions prises au temps de l'adolescence ou de la jeunesse. Dans une certaine mesure cette crise est naturelle et fait partie de l'évolution de la vie individuelle, comme de celle de la vie sociale. Ceux qui ne la traverseraient pas pourraient devoir cette absence de crise au fait qu'ils avaient, dans leur jeunesse, une moins forte personnalité ou maturité psychologique. Leur conformisme d'alors n'est pas toujours un très bon signe de persévérance, comme on le voit chez certains jeunes prêtres, qui, durant le Séminaire, n'ont pas fait opposition au règlement, mais passent ensuite à travers une crise plus grave que les autres, qui ont pu la surmonter au Séminaire.

Il ne manque pas de cas de sujets qui, restés trop longtemps dans un état infantile de dépendance et de soumission apparente, se réveillent un jour, dans un âge plus avancé, quand des responsabilités plus grandes leur ont fait prendre conscience de leur éducation erronée. Alors des conflits très aigus naissent entre leur volonté et celle de leurs supérieurs, de Dieu, de leur femme, de leurs parents. Le traitement de tels cas requiert une longue patience et bienveillance, qui leur permette de retrouver la sérénité voulue et d'arriver à une attitude d'acceptation obéissante convenable et nécessaire. Leur affectivité a été meurtrie profondément et le temps doit faire son œuvre pour calmer ces souffrances et les blessures qui leur ont été infligées, même sans le vouloir.

Ce sont là sans doute des questions de nuances, mais qui ont leur importance et que la psychologie non-directive et les méthodes nouvelles d'éducation, nous auront aidé à discerner, même si elles ont parfois exagéré dans l'autre sens.

Le P. Laplace²⁰, lui aussi, se rapproche d'un type de direction plus respectueux de l'initiative du dirigé, même si un jour ou l'autre le directeur « saura être exigeant » (p. 80). Il écrit en effet :

Pas plus qu'il ne s'enferme, pour s'y complaire, dans les sentiments qu'il éprouve ou suscite, le père spirituel n'est dupe, dans l'œuvre qu'il

sens de sa vocation. Intrigué, le Maître des novices lui dit : Mais pourquoi ne m'avez-vous pas dit cela au noviciat ? Le religieux répondit : Vous ne m'avez jamais demandé, et j'ai cru bien faire en suivant vos conseils. C'est après que j'ai mieux compris le sens plus précis de ma vocation et repris plus d'initiative. — Tel a été souvent le type d'éducation donné avant le Concile dans les Séminaires et Noviciats.

20. J. LAPLACE, *La Direction de conscience ou le dialogue spirituel*, Mame, 1965. Il est intéressant ici de relever que C. G. JUNG, interrogé par le Rev. Morton T. KELSEY sur l'approche qu'il jugeait la plus semblable à son système de Counseling, répondit : « la Direction chrétienne classique du catholicisme romain en France au XIX^e siècle » (cfr *Journ. of Rel. and Health*, avril 1970, p. 121).

entreprend, des progrès accomplis ou des résultats atteints. Il se connaît... dépendance d'une action qu'il ne lui appartient pas de régler à sa volonté... Aussi sa manière exclut tout paternalisme et tout arbitraire. Sans fixer à l'avance le plan de vie dont il exigerait l'exécution, elle vise plutôt à arracher les vrais obstacles qui empêchent un être de s'ouvrir à la lumière de Dieu. Puis, comme dans l'éducation naturelle, le directeur s'efforce de dégager les forces profondes du sujet... et dès le début il regarde l'amour qui est dans un être comme le meilleur dynamisme, capable de vaincre tous les obstacles. Que de temps l'on gagne à lui faire confiance, même si dans les débuts, nous semblons marquer le pas... De même encore il apprend à ne pas être dupe d'une générosité trop volontaire... Pour lui, le vrai progrès, c'est celui qui naît d'une liberté consciente et d'un cœur capable de don de soi... C'est pourquoi il n'hésite pas à demeurer longtemps dans les préliminaires de la vie spirituelle, des années s'il le faut... Une fausse manœuvre, le désir d'un résultat rapide ou rassurant peuvent gravement compromettre l'avenir et bloquer le sujet qui a peur de se tromper ou de déplaire... (pp. 76-79).

Par bien des côtés, c'est aussi à rendre plus lucide sur soi-même, sur certaines défenses ou résistances, que s'applique le prêtre-conseiller, dont nous parlerons. Il débroussaille, sûr que le jour où ces résistances tomberont la volonté sera mue naturellement à aimer Dieu et le prochain en sortant de ses peurs et préoccupations ou motivations adventices. C'est même précisément à former le prêtre à mieux discerner, à la lumière de la psychologie dynamique et profonde, les motivations sous-jacentes et à ne pas se substituer à la volonté libre mue par l'amour, qui en fin de compte vient de Dieu, que visera la formation donnée à ce prêtre, ou à toute autre personne qui serait chargée de guider les autres dans les voies de la Providence.

Peut-être pourrait-on dire que c'est à cette école du discernement de leurs propres motivations²¹ et de celles d'autrui, et non plus seulement des « esprits » bons ou mauvais, que seront formés les prêtres conseillers-psychologues. Ils distingueront mieux les motivations attribuables aux instincts, aux humeurs, au milieu social et éducatif, au passé et au présent, à l'esprit et au cœur, à la grâce, et y auront été formés plus spécialement et plus longuement.

Et c'est aussi pourquoi leur intervention sera particulièrement valide, non pas tant pour diriger habituellement tel ou tel pénitent, que pour aider à résoudre des problèmes difficiles, où la bonne volonté est entravée ou risque de faire des choix et décisions d'importance. Eux-mêmes pourront alors recourir à l'avis de spécialistes médecins, ou psychiatres, dont ils ont appris à connaître les modes d'interven-

21. Le terme « motivation », employé par les psychologues modernes, remplace avantageusement celui d'« esprits », qui pour Descartes étaient faits de matière subtile, circulant dans le sang, et pour beaucoup d'auteurs spirituels, étaient des anges et des démons, inspirant de bonnes ou de mauvaises pensées. Motivation désigne toute sorte d'impulsions, de pressions (par exemple sociale, éducative) ou aspirations d'ordre supérieur.

tion et le langage. Au fond chaque conseiller, dans le domaine des activités humaines, est expert dans un secteur particulier, qui forme sa spécialité : avocat-conseil, éducateur spécialisé, assistante sociale d'usine, conseillère conjugale. Travaillant souvent en équipe avec d'autres spécialistes, ils risquent moins de commettre des erreurs et élargissent leur point de vue. Ainsi fera le prêtre, qui aura étudié plus spécialement les sciences psychologiques, non pour se cantonner dans ce secteur profane, mais pour en tenir compte dans le déchiffrement de la conduite humaine et dans la manière de traiter avec autrui.

Si la philosophie et la théologie enseignées aux futurs prêtres devront de plus en plus tenir compte de l'apport des sciences positives (sociales, psychologiques, techniques), il est clair également qu'au sortir de la théologie de base, il sera de plus en plus nécessaire de former des prêtres spécialistes dans cette science appliquée et cet art de comprendre et de conseiller non seulement les âmes mais les hommes, dans leurs problèmes de vie, qui conditionnent toujours, et plus qu'on ne croit, leur vie spirituelle et religieuse elle-même.

Le Prêtre Conseiller-psychologue

Ce qui précède nous permet déjà d'entrevoir quelle sera la fonction propre du prêtre Conseiller, formé à la psychologie, sans être psychiatre ou psychanalyste professionnel. C'est aujourd'hui légitimement le désir de beaucoup de prêtres qui n'ont pas la possibilité ni le désir de faire de longues études spécialisées en médecine, psychiatrie, ou psychanalyse, mais voudraient cependant aider les hommes qui s'adressent à eux dans leurs difficultés autrement que sur le seul plan spirituel²².

Comme il y a place, à côté des médecins, pour des infirmiers, et, à côté des psychanalystes, pour des éducateurs spécialisés, pour des kinésithérapeutes, pour des conseillers matrimoniaux et des conseillers d'usine, ainsi doit-on reconnaître et même désirer qu'il puisse y avoir des prêtres qui, au sortir de leur théologie, ou plus tard, se soient spécialisés dans les sciences psychologiques, dont le domaine est immense, mais qui peuvent leur fournir une relative compétence pour exercer la fonction de prêtres conseillers-psychologues, ou plus simplement de Prêtres-conseillers, distincts de Prêtres-Directeurs de conscience.

22. On trouvera dans l'ouvrage d'Yves SAINT-ARNAUD, *La Consultation pastorale d'orientation rogérienne*, Desclée De Brouwer, 1969, spécialement au chapitre 3, toute une gamme d'interprétations de la façon de concevoir l'attitude du prêtre durant le dialogue pastoral d'inspiration rogérienne. Cette diversité, un peu décevante, indique aussi peut-être que chacun doit trouver la formule qui répond à son « idiosyncrasie » dans une ligne d'orientation plus ou moins inspirée de Rogers.

Cela est d'autant plus nécessaire que les médecins psychiatres et les psychanalystes sincères reconnaissent avoir besoin de prêtres formés à la psychologie, pour aider nombre de clients dont les maladies ne sont pas entièrement tributaires de leurs méthodes, mais dont les cas, impliquant des problèmes d'ordre moral ou spirituel, ne peuvent être souvent résolus que par une collaboration confiante.

En Amérique, aux Etats-Unis, l'*Academy of Religion and Mental Health*, fondée en 1954, qui comprend plusieurs milliers de membres, pasteurs, médecins, prêtres et rabbins, a souligné depuis plusieurs années l'urgence de cette collaboration et se propose de leur donner une formation appropriée, sur laquelle nous aurons à revenir.

D'une part en effet les psychiatres ou psychanalystes, par neutralité voulue, s'abstiennent d'entrer dans le domaine religieux ou moral, qui pourtant n'est pas négligeable dans la crise que traversent aujourd'hui beaucoup de jeunes étudiants ou adultes désemparés par le rejet des valeurs traditionnelles, et alors ils échouent à guérir ces malades. En effet une enquête sur 500 étudiants « undergraduate » de l'Université de Harvard montre, au dire du Dr Graham B. Blaine Jr, chef des Services psychiatriques de cette Université, que l'une des deux raisons principales qui amènent ces étudiants à consulter les services psychiatriques est le besoin religieux et l'absence d'affiliation à un groupe religieux, tandis que ceux qui pratiquent ont moins besoin de ces services²³.

Ou encore, comme le remarque le Rev. G. Anderson, fondateur de cette Académie, s'il est vrai que les codes moraux et les attitudes parfois hypocrites ont été rejetés par la jeune génération, il ne s'en suit pas qu'ils veuillent abandonner les valeurs morales et religieuses, mais seulement qu'ils en recherchent de plus authentiques²⁴. Même si bien des problèmes psychiatriques ne sont pas religieux de leur nature, il est rare, écrit le Rev. Mc Leave, dans son article *Medicine seeks the Clergy* qu'ils n'aient pas une incidence religieuse²⁵.

Mais d'autre part, ainsi que l'a noté judicieusement le P. James E. Royce, même si les psychiatres voulaient répondre à ces questions d'ordre moral et religieux en fonction d'un problème concret, leur formation, trop limitée à la pure science psychiatrique, ne le leur permet pas. C'est par un échange avec des prêtres ou pasteurs, formés à leur tour en psychologie, qu'ils pourront apprendre à répondre à leurs malades. Ainsi les médecins ont à apprendre quelque chose des clergymen, tout comme les clergymen ont à apprendre

23. *Academy Reporter*, feb.-march 1970, Editorial.

24. *Academy Reporter*, avril 1969, Editorial.

25. *Journal of Religion and Health*, avril 1963, pp. 239 ss. Voir aussi dans ce même numéro les articles de H. MORRIS et Th. HORA.

quelque chose des médecins²⁶. Les informations doivent venir des deux côtés. Et ceci montre bien qu'en beaucoup de cas la solution ne peut être purement scientifique, ni purement religieuse.

La collaboration n'est donc pas seulement celle qui peut, et doit parfois, exister au niveau du traitement des cas, mais au niveau de la formation même des médecins et des prêtres. Il est souvent difficile en effet de séparer le point de vue et les techniques propres à l'un et à l'autre. C'est précisément une vue intégrée du sens de la vie et des valeurs, dans la condition physique où il se trouve, qui permet au patient de retrouver un équilibre meilleur, de dépasser une crise qui était à la fois morale et physique. Et l'on s'explique ainsi pourquoi d'instinct les patients, à bout de nerfs, vont consulter souvent le médecin qui leur offre des garanties morales et tient compte, au moins implicitement, des exigences religieuses, et pourquoi d'autres s'adressent d'abord au prêtre-psychologue, ou même au prêtre tout court, qui pourra les aider dans leur problème. L'homme est un tout. Et suivant l'accent qu'il met sur les valeurs morales et religieuses ou sur les soins médicaux, il ira consulter l'un ou l'autre de ces guides pour y voir plus clair et reprendre espoir. La psychothérapie retrouve ainsi, mais sur un plan plus scientifique, ses anciennes méthodes de cure, religieuses et profanes, intimement mêlées²⁷.

Très récemment, en France aussi, les médecins-psychologues cherchent à compléter leurs points de vue en dialoguant avec des prêtres-psychologues tandis qu'auparavant il semblait que seuls les prêtres avaient à recevoir quelque chose des médecins-psychiatres ou des psychologues laïcs. Ces médecins semblent demander aux prêtres formés en psychologie une connaissance plus approfondie des valeurs vécues qu'apportent la religion et une anthropologie plus complète, débouchant sur l'au-delà, pour mieux comprendre et aider leurs malades. Pour n'être point encore aussi poussée qu'en Amérique, cette recherche ne mérite pas moins d'être signalée.

Pour en venir maintenant à quelques différences précises entre la fonction du prêtre-conseiller et celle du laïc ou médecin-psychologue, voici quelques indications :

a) L'une et l'autre façon de conseiller, la laïque et la pastorale, est fondée sur des sciences et techniques psychologiques, sur une certaine expérience des problèmes de la vie, sur une formation

26. *Academy Reporter*, march 1969, Editorial.

27. Voir à ce sujet l'article de J. ZALOKAR, *Human Values and Psychotherapy*, dans *Humanitas*, 1969 (4) 293-300, soulignant que les problèmes de psychiatrie sont de nature interdisciplinaire, touchant à la philosophie, à la religion, à la pédagogie, à la sociologie et criminologie.

didactique et pratique à analyser les cas et à les résoudre. Mais l'art de conseiller de type pastoral suppose en outre une formation théologique²⁸ (dogmatique et morale), une étude de la théologie spirituelle, une certaine expérience de cette dernière, et enfin des exercices pratiques qui répondent plus particulièrement à des cas d'ordre pastoral. Ce n'est pas en effet avec des cas purement cliniques, même s'ils sont fort utiles, voire indispensables, que l'on peut acquérir la manière proprement pastorale de traiter des cas.

b) L'une et l'autre façon de conseiller, lorsqu'il ne s'agit pas de médecins, psychiatres ou psychanalystes professionnels, exclut l'usage des moyens plus spécialement réservés à ces professions, tels que l'analyse des rêves sur le divan, l'usage des drogues ou produits pharmaceutiques²⁹. Il en irait de même de l'usage abusif de tests, et surtout des tests de personnalité, comme le *Rorschach*, ou le *Thematic Apperception Test*, qui pour être bien maniés requièrent une pratique approfondie et qui pourraient être considérés par celui qui demande conseil comme une intrusion illégitime dans sa personnalité, surtout s'il s'agit d'un prêtre. Une telle façon de faire, même apparemment consentie, pourrait nuire à la relation confiante et spontanée qui doit s'établir entre le prêtre et celui qui vient le trouver. Ce n'est pas à dire que le prêtre ne puisse, avec le consentement du consultant, être mis au courant des résultats d'un test passé avec un psychologue professionnel, et donc qu'il ne doive aussi avoir une certaine initiation à la technique des tests. Mais autre chose est d'avoir des renseignements nécessaires sur les résultats de tests, et autre chose de les faire passer soi-même.

c) Par contre le prêtre pourra user, sans en faire toujours part au consultant, des connaissances qu'il aura acquises concernant les dynamismes psychologiques ou physiologiques, sociologiques, qui font partie de la psychologie dynamique et de la psychologie pédagogique ou évolutive. Ces connaissances lui serviront à comprendre les problèmes et les réactions des consultants ou des autres personnes avec lesquelles ceux-ci sont en relation ou l'ont été dans le passé. Il verra dans quelle mesure il aura à les communiquer à son interlocuteur pour l'aider à se comprendre et à s'accepter.

d) Mais en outre le Conseiller pastoral aura d'autres ressources que le Conseiller profane, et qui lui viennent de la théologie spiri-

28. Voir Russell DICKS, un des promoteurs du *Pastoral Counseling, Principles and Practice of Pastoral Care*, Prentice Hall, Englewoods Cliffs, N.J., 1963, p. 17.

29. Voir Gordon E. JACKSON, *The Pastoral Counsellor, his identity and work*, *J. of Religion and Health*, avril 1964, p. 250-270. Ou encore S. HILTNER and COLSTON L., *Principles and Context of Pastoral Counseling*, Abingdon Press, N.Y., 1961, p. 30.

tuelle³⁰ et morale, de sa propre expérience pastorale et de sa vie spirituelle, de la grâce que lui confère le sacerdoce pour guider les hommes. Comme l'a souligné E. N. Jackson dans son ouvrage³¹, l'art de conseiller de type pastoral diffère de celui des laïcs, en ce qu'il est avant tout un processus religieux. Et nous retrouvons ici les confusions possibles entre la guérison profane et la guérison avant tout religieuse. Si la psychothérapie plus spécifiquement religieuse exercée par le prêtre vise comme la psychothérapie profane à réconcilier l'homme divisé, leurs méthodes ne se recouvrent qu'en partie. La réconciliation avec soi-même et avec le prochain sera, dans l'optique pastorale, beaucoup plus liée à la réconciliation avec Dieu, qui en sera le terme ou le moyen. La liberté à laquelle le prêtre conduira, ou cherchera à conduire son consultant, sera d'un niveau plus élevé que celle à laquelle se limite et veut se limiter le psychanalyste psychologue. Le « salut » ne sera pas seulement guérison psychologique, mais aussi spirituelle et religieuse³². De même dans le colloque, comme on le dira, la relation qui s'instaurera sera inspirée de l'amour de bienveillance manifesté par le Christ pour chaque homme, et cherchera à conduire l'homme au Christ, en le détachant peu à peu de son conseiller. Cet amour patient et miséricordieux amènera peu à peu le consultant à croire à l'amour de Dieu, dont il a souvent peur, contre lequel il se barricade, et l'aidera à pardonner à son prochain ou à accepter ses propres blessures. Le prêtre enfin recourra à la prière et aux autres moyens d'obtenir la « guérison » de celui qui dialogue avec lui.

La relation et les moyens dont usera le prêtre seront donc en partie différents. Certes l'humain et les ressources techniques utilisées seront toujours présents, mais transformés et enrichis par les ressources proprement spirituelles et sacerdotales. Elles viseront à former l'homme parfait, pleinement humain et pleinement chrétien. Que l'on compare à cet égard le discours prononcé par le Pape Paul VI devant les représentants des « Équipes Notre-Dame » sur le mariage au texte de l'Encyclique *Humanae vitae*. On y saisira, comme l'a souligné le Père H. Caffarel, conseiller spirituel des Équipes, comment ce discours répond à des problèmes vécus, à des drames de conscience, dont certains membres du Mouvement avaient informé le Pape.

30. Voir l'ouvrage collectif tout récent, publié par W. B. OGLESBY JR, en hommage à S. HILTNER, *The New Shape of Pastoral Theology*, Abingdon Press, Nashville (Tenn.) 1969, 3^e section.

31. E. N. JACKSON, *The Pastor and his people*, N. York, 1963, p. 142.

32. Voir à cet égard l'article collectif paru dans H. FORTMANN, *Salute e Salvezza*, Roma-Brescia, Herder-Morccliana, 1969, ch. 4, p. 85-95 (traduit du néerlandais).

Je le sais, dit le P. Caffarel, par des confidences reçues le jour même, au hasard des rencontres dans les rues de Rome : des bandelettes sont tombées qui enserraient des consciences ; en un instant l'anxiété s'est dissipée, qui assombrissait depuis des années la vie de tel couple. Ce n'est pas seulement l'enseignement du Pape, mais aussi son « humanité » qui toucha son auditoire, ... quand il invita tous les prêtres à être les témoins agissants de l'amour du Seigneur. C'était impressionnant d'entendre le Pape parler en « père spirituel ». Il n'abandonnait certes pas les positions du « Docteur » mais se montrait étonnamment compréhensif³³.

Il ne s'agit pas en effet d'abandonner les principes, comme nous le verrons. On peut être très chaud, acceptant, compréhensif, miséricordieux, sans pour autant renier les exigences de la morale chrétienne, accepter la personne et comprendre par le cœur ses difficultés, accepter même ses fautes et défaillances, sans pour autant approuver ses actes³⁴.

*

* *

On nous permettra d'illustrer par un exemple la manière propre du Conseiller sacerdotal. Il s'agissait pour celui-ci d'aider une femme à ne pas donner suite à un projet de mariage avec un homme marié, qui a extorqué le consentement de sa femme à cette nouvelle union.

François avait une femme légitime depuis plusieurs années. Il l'avait épousée plus pour un certain charme extérieur qu'elle possédait, que pour des qualités d'esprit, ou d'intelligence, dont elle était peu dotée. Mais il n'avait pas encore obtenu lui-même la promotion sociale et professionnelle à laquelle sa valeur intellectuelle l'avait fait progressivement accéder. Il mesurait donc de plus en plus la distance qui le séparait de sa femme, avec laquelle il ne pouvait avoir d'échanges culturels enrichissants, du moins dans une ligne commune : elle était plutôt artiste et sentimentale, comme il l'avait été un peu lui-même dans sa jeunesse ; mais il était devenu toujours davantage porté à voir les choses dans un esprit réaliste et positif. Ainsi entre lui, homme d'affaires, scientifique, et elle, qui se réfugiait de plus en plus dans le rêve, le fossé s'était élargi.

Une autre source de déception venait de ce qu'ils n'avaient pas eu d'enfants. Ils en avaient souffert l'un et l'autre, mais cette souffrance les avait portés, lui, à chercher une réussite à l'extérieur, et elle à se renfermer davantage. Dans le milieu où il travaillait, ses qualités humaines s'étaient épanouies et on faisait unanimement l'éloge de son caractère et de sa générosité. Mais elle de son côté se sentait de plus en plus délaissée, et ce qu'elle avait eu de charme physique, de dons artistiques, commençait à se faner.

Ainsi séparé moralement et affectivement de sa femme, François avait rencontré dans son milieu de travail une femme, non mariée, qui n'était plus, elle

33. H. CAFFAREL, dans *Informations Catholiques Internationales*, 15 juin 1970, p. 18-19.

34. Voir l'opuscule du *Loyola Project* de Chicago, July 1960, publié par l'Academy of Religion and Health, N. York, et intitulé *Religion and Mental Health*, p. 24-25.

aussi, tout à fait jeune, mais qui brillait également par des dons d'entregent, de gaieté, d'animation, qu'il aurait voulu trouver dans sa femme. Ses relations avec elle étaient devenues plus étroites et peu à peu lui était venu le désir de l'épouser.

Les événements d'ailleurs semblaient favoriser ses projets. Depuis quelque temps en effet, sa femme était atteinte d'une maladie de langueur. Il avait consulté des médecins à ce propos, qui, après examen, avaient fait un diagnostic assez sombre. Fallait-il attendre encore quelques années, ou ne pouvait-on pas obtenir de l'épouse, obligée de plus en plus à des séjours à l'hôpital, qu'elle consente à accepter le divorce, qui permettrait au mari de se remarier civilement ?

Il en était là dans ses pensées, et en avait fait part à celle qu'il désirait épouser, et qui trouvait ce procédé légitime, quand celle-ci, de façon inopinée, fut touchée par la grâce et, ayant retrouvé la foi, décida de revenir à la pratique religieuse, qu'elle avait abandonnée depuis longtemps. Elle se mit en rapport avec un prêtre, et, parlant de ses projets, elle réalisa tout à coup qu'elle ne pouvait, selon la loi du Christ, épouser un divorcé.

Ce fut évidemment un coup terrible pour elle, car cette exigence mettait fin à de longues et belles espérances. Aussi chercha-t-elle à se persuader, et à persuader le prêtre qui la conseillait, qu'il y a des cas et des circonstances, où l'on peut déroger à l'obligation générale. N'était-il pas possible, étant donné les incompatibilités de caractère, la stérilité de la femme légitime, sa maladie sans espoir, de faire un divorce qui rendrait un homme heureux, surtout si la femme légitime y consentait ?

Le prêtre se rendit compte, en écoutant parler son interlocutrice, que, pour elle, la religion chrétienne, qu'elle venait de retrouver non sans peine, devenait la cause d'un grand malheur et la frustrait de ses plus riches espérances. Il lui manifesta donc beaucoup de compréhension. Il reconnut que le bien des personnes peut parfois légitimer certaines entorses à la loi, que par exemple on peut et doit même ne pas dire la vérité à un cancéreux sur son état, qu'il y a des cas où l'on peut légitimement tuer un agresseur pour sauver sa propre vie ou celle de ses enfants, voler du pain à une boulangerie si l'on est dans l'extrême nécessité.

Mais, ne voulant pas se contenter non plus de réaffirmer la loi chrétienne dans sa forme tranchante, il chercha, comme il semblait plus humain de le faire, à faire voir à cette femme comment la solution projetée d'un divorce à l'amiable avec l'épouse légitime était en réalité une grave blessure infligée à sa personne et à l'amour qu'elle avait voué à son mari au jour du mariage et qui avait comporté une promesse de fidélité réciproque. Sans doute elle consentait à cette rupture pour le bonheur de son mari, et, puisqu'ils n'avaient pas eu d'enfants, le divorce ne rendrait pas ceux-ci malheureux. Sans doute aussi les soins matériels et hospitaliers, que son mari tenait à lui assurer, étaient une marque de générosité de sa part. Mais les liens contractés par le mariage ne sauraient être remplacés par de l'argent. L'amour ne se vend pas. Et ne pouvait-on penser que la femme légitime, tout en acceptant extérieurement, souffrait en silence de cet abandon, auquel elle consentait plus par résignation que de bonne grâce ? Un amour aussi intime que l'amour conjugal ne peut être trahi sans infliger une profonde souffrance à une personne qui avait déjà à supporter une grave maladie. Si donc un des arguments pour divorcer était que l'on devait faire passer le bien de la personne au-dessus des règles générales, trop formalistes et rigides, il y avait précisément, en l'occurrence, à considérer le bien de l'épouse légitime, qui avait une priorité en matière de droits. Qui pouvait affirmer si ce sentiment de résignation apparente ne venait pas de ce que, depuis longtemps, cette épouse se sentait abandonnée, et cela

en grande partie par la négligence de son mari, qui aurait dû lutter contre ses inclinations pour maintenir un amour conjugal menacé ? Peut-être même cette profonde blessure et humiliation, depuis longtemps ressentie, était-elle en partie responsable de la maladie de langueur dont souffrait cette femme. Dieu ne veut donc pas seulement sauvegarder une loi, parce que c'est une loi arbitrairement imposée, mais parce que les exigences de l'amour le demandent, et que tous sont également ses enfants, sans que les uns aient droit à être plus favorisés que les autres.

Prenant alors appui sur le récit biblique où l'on voit Dieu punir sévèrement David, qui avait privé Urie, son serviteur, de ses droits en lui enlevant sa femme, pour l'épouser, le prêtre fit voir que celle-ci avait dû se soumettre à cette exigence égoïste, dont Urie avait profondément souffert, puisqu'il était le mari légitime.

En l'invitant ainsi à relire et à méditer ce passage de la Bible, où Dieu se montre protecteur et vengeur des droits des humbles dépossédés, le prêtre voulait, au lieu d'obtenir une victoire personnelle sur les raisons de cette femme, la renvoyer en présence de Dieu, dont il était le simple représentant. C'était devant Dieu lui-même et devant sa conscience qu'elle devait réfléchir à son problème et prendre une décision. Il ajouta que cette réponse ne pourrait peut-être pas être donnée instantanément, que Dieu ne nous mettait pas le couteau sur la gorge, mais comprenait très bien ce qu'il pouvait nous en coûter d'accepter ses exigences. Notre-Seigneur lui-même n'était-il pas resté trois heures en agonie, avant d'accepter le calice de la Passion, qui lui était envoyé ? Et ne s'était-il pas plaint sur la Croix de se sentir délaissé par son Père ?

A ce moment la femme, sentant le poids des arguments, mais aussi voyant lui échapper l'espoir de faire le mariage projeté, déclara parmi ses larmes qu'il lui était impossible de renoncer au mariage tant espéré. Elle préférerait vivre sans sacrements. Mais d'autre part elle sentait qu'elle allait perdre la paix de l'âme, qu'elle avait depuis peu retrouvée. Aussi se trouvait-elle divisée, partagée entre deux décisions également douloureuses.

A une entrevue suivante, la femme raconta qu'elle n'avait pas voulu lire le passage de la Bible que le prêtre lui avait proposé de méditer. Elle préférerait persister dans sa décision, quelles qu'en soient les conséquences. Le prêtre alors lui dit de réfléchir encore quelques jours en priant, et qu'il ne pouvait croire que sa décision fût irrévocable.

Et en effet, quelques jours après, elle revint et, toujours très émue, dit qu'elle ne voulait pas pour le moment prendre de décision irrévocable. Elle avait lu le texte biblique et récité le Psaume *Miserere*, composé par David à l'occasion de cette faute, comme le lui avait aussi conseillé le prêtre. Elle se confessa aussi pour ses murmures contre la volonté de Dieu, et petit à petit, retrouva la paix de l'âme, acceptant une petite croix de bois que le prêtre lui avait donnée en signe de son sacrifice.

On voit ici comment le dialogue pastoral n'est pas une simple acceptation du point de vue de l'autre, qui aurait toute liberté de faire comme bon lui plaît sans tenir compte des exigences morales ou religieuses. La paix et la véritable liberté ne sont pas toujours trouvées dans le chemin de la facilité, et le prêtre ne saurait se contenter d'une « neutralité bienveillante », que l'on ne lui demande pas du reste. Mais le prêtre ne cherche pas non plus à imposer une obéis-

sance aveugle. Il cherche à faire voir les conséquences malheureuses qui découlent de nos actes, en même temps qu'il laisse l'interlocuteur mûrir sa décision devant Dieu, sans précipiter les choses. Et c'est ainsi qu'il laisse l'individu vraiment libre, de la liberté des enfants de Dieu. Il se montre à la fois humain et fidèle aux enseignements du Christ, compatissant et ferme. Tout ceci bien entendu sans préjudice des autres moyens surnaturels, comme la prière et les sacrifices, pour obtenir à ceux dont il a la charge les grâces nécessaires³⁵.

I - 00187 - Roma
Piazza della Pilotta, 4

G. CRUCHON, S.J.
Professeur à l'Université Grégorienne

35. C'est aussi de cette façon que Paul E. JOHNSON conçoit le ministère pastoral, dans son petit livre intitulé *Pastoral Ministration*, Londres, 1960, p. 11 : utiliser les enseignements et ressources qu'offrent les sciences psychologiques, en les complétant par des moyens d'ordre théologique et surnaturel.